

LA SITUATION DES ARCHIVES PRIVÉES ENVIRONNEMENTALES EN BELGIQUE FRANCOPHONE : *État des lieux et perspectives*¹

→ MARIE-LAURENCE DUBOIS

Coordinatrice du centre de documentation
et d'archives privées Etopia

Le projet Garden et le guide qui en découle ouvrent de nouvelles voies pour les recherches en histoire de l'environnement mais aussi pour les acteurs du secteur environnemental, les administrations et les décideurs en charge de ces matières.

A côté des archives publiques, il est aussi important de collecter et de traiter les archives produites par les entreprises, les associations et les personnes œuvrant depuis de nombreuses années pour l'environnement. Un guide de ces sources serait d'ailleurs très complémentaire à celui qui vient d'être réalisé.

L'analyse suivante dresse un panorama des archives de la mouvance environnementale des quarante dernières années en s'attardant sur les richesses et les spécificités de ces sources. D'autres archives privées que celles conservées par Etopia² seront citées vu leur intérêt pour l'histoire environnementale. Nous terminerons par quelques questions que posent la conservation et la valorisation de ces archives.

1 Ce texte a fait l'objet d'une communication à la journée d'étude « Archives - histoire de l'environnement et développement durable 1700-2000 » (Mons, 27 mai 2013) et est également publié dans *Les carnets du développement durable* n° 6, Presses universitaires de Namur, 2013.

2 ZAREBA S., HENDRICK A., *État des fonds et collections du centre d'archives privées*. Etopia, mars 2013.
En ligne : <http://www.etopia.be/spip.php?article2197>.

Un contexte propice à la mobilisation

Les années 1960 et 1970 sont essentielles pour l'émergence de l'environnementalisme et de l'écologie politique. Les ouvrages de Rachel CARSON³ ou de Jean DORST⁴, les premières catastrophes pétrolières, le rapport MEADOWS⁵ accélèrent la prise de conscience des enjeux environnementaux et écologistes. Les nouveaux mouvements sociaux vont s'y développer, ils rassembleront les féministes, les pacifistes et toute la mouvance environnementale comprenant des écologistes, des anti-nucléaire, des environnementalistes... Ces associations ont évidemment laissé des traces, il est urgent de les collecter et de les inventorier.

Les archives des différents acteurs de cette mouvance

Les sources documentaires

Le centre de documentation d'Étopia a rassemblé une collection des revues d'associations de l'époque. Ces périodiques donnent un excellent panorama du contexte. Citons par exemple *La gueule ouverte* ou *Le Sauvage*, ces revues françaises sont essentielles dans la rencontre et la propagation des idées de cette mouvance. Il faut ajouter à cela une bibliothèque de référence dont les auteurs construisent progressivement la pensée écologiste (ILLICH, GORZ, BATESON, DUMONT, etc.).

Les archives associatives

Parmi les fonds d'associations déjà conservés chez Étopia, figurent les archives des **Amis de la Terre-Belgique**, d'**Inter-Environnement Wallonie (IEW)** ou le **Groupement des Jeunes Protecteurs de la**

3 CARSON R., *Printemps silencieux*. Paris, Le livre de Poche, 1972

4 DORST J., *Avant que nature meure, pour une écologie politique*. Delachaux & Niestlé, 1965

5 MEADOWS D., *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*. Fayard, 1972

Nature (GJPN). Des contacts sont en cours avec d'autres associations dont les premières activités datent des années 1960 comme **Aves** et les **RNOB** qui collaborent ensemble aujourd'hui au sein de **Natagora** ou encore **Nature et Progrès** fédérant les promoteurs d'une agriculture paysanne et de l'agriculture biologique ou la **Fondation pour les Générations Futures (FGF)** dont les premières activités datent de 1998.

Toutes ces associations ont produit de nombreuses archives depuis leur création. On trouve ainsi les dossiers thématiques constitués pour alimenter la réflexion des collaborateurs ou pour organiser des colloques ou journées d'études. On y retrouve aussi leurs actions de communication et de sensibilisation.

Si le volume d'archives versées chez Etopia est significatif, il faut tout de même signaler que le temps, les déménagements, les locaux humides dans lesquels elles ont été accumulées avant d'arriver chez Etopia ont souvent été dommageables. En effet, pour ne prendre qu'un exemple, Les archives des Amis de la Terre ne représentent aujourd'hui que 6 mètres linéaires, car ce n'est que lors du second déménagement de l'association que nous sommes intervenus.

Heureusement, certains militants de la première heure nous versent leurs documents et c'est par eux que nous pouvons reconstituer l'histoire complète. Mais ce travail prend du temps et il faut, là aussi, compter sur le côté conservateur de ces acteurs. C'est ainsi que récemment, nous avons retrouvé dans un sac en plastique ayant appartenu à un des fondateurs des Amis de la Terre-Belgique les statuts originaux de l'association. Ils étaient glissés au milieu de revues environnementales et d'autres extraits de presse.



Un autre exemple: un des fondateurs d'Inter-environnement nous a remis récemment le document datant de 1974 intitulé : « *Avis des partis politiques sur l'opportunité de créer un ministère de l'environnement responsable de la gestion globale du milieu* ». Il synthétise les réponses reçues par Inter-environnement à la lettre ouverte que ses fondateurs ont adressé aux différents partis politiques. Aujourd'hui, cela nous semble évident qu'il existe un Ministère de l'environnement mais c'est le résultat d'un patient travail de persuasion...

Les archives des comités de quartiers et associations de riverains

De plus petites structures sont aussi actives sur le terrain et produisent des archives. La plupart sont des groupes de résistance créés pour défendre leur cadre de vie ou leur environnement direct. Le plus souvent, elles disparaissent lorsque leur objectif est atteint ou lorsque les membres fondateurs se fatiguent et qu'il n'y a pas de relais. Citons l'exemple du Comité de Défense des Habitants de Bruxelles-Centre (CDHBC), association qui voit le jour en 1973 à l'initiative de quelques habitants soucieux de défendre leur quartier. Parmi les combats de ce comité, citons l'opposition à la démolition de l'Institut Pacheco ou encore les aménagements de la place Sainte-Catherine.

Ce type d'archives se retrouve également dans le fonds d'Inter-environnement dans ce qu'ils appellent les « cas locaux ». Ces archives sont évidemment essentielles pour comprendre les actions locales.

Les archives politiques

D'autres se sont fédérés pour créer des mouvements politiques ou des partis. Que ce soit dans les archives du **parti Ecolo** ou des **partis** qui ont vu le jour de façon **éphémère** dans les années 70 ou encore dans les archives des **cabinets ministériels** ou du **Parti Vert européen**, les documents produits par ces structures sont riches d'informations. Ils permettent d'appréhender le processus

de décision, le parcours parfois long et fastidieux d'un projet ou proposition législative sur des thématiques comme les écotaxes, les politiques de mobilité, la gestion des déchets ou le nucléaire et les enjeux énergétiques. Ils permettent aussi d'analyser l'évolution de la communication et des moyens d'actions utilisés notamment à travers les collections d'affiches, de supports des campagnes électorales ou des publications.

Les archives des organismes de formation et d'éducation à l'environnement

Dès la fin des années 80, dans la foulée d'un programme européen de sensibilisation à l'environnement, on assiste à Namur, à la création de l'**Institut Eco-Conseil**. Les archives de cet institut sont d'une richesse extraordinaire : les programmes de formation, les cours, les ateliers, les rapports de stage des futurs éco-conseillers dans les entreprises peuvent être étudiés au fil des décennies. Ils sont révélateurs de l'évolution des connaissances et des pratiques.



L'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge est aussi prise en charge par des associations comme **Empreintes** à Namur. A l'occasion de leurs 30 ans en 2011, Etopia a d'ailleurs réalisé une brochure historique sur base des archives existantes⁶.

Des programmes de sensibilisation et/ou de protection de l'environnement sont également dispensés par les syndicats (projet RISE, etc.), les entreprises et les administrations. Les programmes universitaires ont intégré cette matière dans le cursus et ont développé des diplômes complémentaires axés uniquement sur l'environnement.

.....
⁶ HENDRICK, Annette, *De Jeunesse & Ecologie à Empreintes : 30 pas pour l'environnement*. Etopia, novembre 2011. En ligne : <http://www.etopia.be/spip.php?article1914>.

Les archives d'entreprises

A côté des archives associatives et des archives politiques, rappelons l'importance des archives d'entreprises. On peut y découvrir des informations sur leurs activités polluantes aussi bien que des renseignements sur les démarches ou les efforts faits pour améliorer les processus, diminuer les effets nocifs, protéger le personnel ou l'environnement direct. Ajoutons les archives des Bureaux d'études en environnement qui réalisent pour le compte des entreprises ou du public des analyses de sols, des études d'incidences, etc. Ces documents sont autant de sources pour comprendre l'évolution de notre cadre de vie. C'est le cas des archives de l'association des gaziers belges par exemple, où l'on découvre des mémoires, des études sur la pollution produite par le gaz de ville. Citons aussi les archives de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique) dans lesquelles on voit le développement d'un service d'information et de soutien aux entreprises en matière d'environnement.

Les archives de personnes

Enfin n'oublions pas non plus les archives personnelles. Chaque acteur, chaque homme politique, chaque militant rassemble des documents au cours de ses activités. Chacun constitue des dossiers, entretient des correspondances tantôt cordiales ou plus tendues avec d'autres acteurs, produit des notes, des études, participe à des activités diverses. Ces archives sont essentielles pour comprendre les liens entre les acteurs et les convictions qui poussent une personne à s'engager et à défendre telle ou telle cause.

Démarches mises en place par Etopia et caractéristiques des archives privées

Depuis 2010, Etopia a entamé une démarche active auprès des associations environnementales afin de collecter et conserver les documents qu'elles produisent et contribuer ainsi à la préservation de ce patrimoine.

Ces démarches demandent du temps, du respect, de la diplomatie et de la perspicacité. En effet, entre le premier contact avec le producteur d'archives et l'identification des archives à sauver, il faut très souvent commencer par conscientiser les responsables de l'intérêt de conserver les documents qu'ils produisent et ensuite les convaincre de nous les confier. En effet, les personnes contactées nous disent que peu de documents sont intéressants et il faut leur expliquer ce qu'est une archive et l'intérêt de celle-ci pour l'avenir de leur association. C'est donc une relation de confiance qu'il faut tisser au fur et à mesure des rencontres et des étapes du processus. Quand celle-ci est établie, il faut également éviter que les producteurs effectuent un premier tri eux-mêmes et se débarrassent ainsi de documents précieux sur le plan historique. Aussi, essayons-nous d'agir préventivement en proposant nos services pour le tri des archives et la réalisation de relevés avant les déménagements par exemple.

Au vu de ces expériences, nous avons par ailleurs mis en place une formation d'une journée intitulée : *Comment organiser efficacement ses documents et ses archives*. Les objectifs poursuivis sont d'apprendre à distinguer les archives de la documentation, d'évoquer les principes de base d'un bon classement tant papier qu'informatique, d'élaborer un plan de classement sommaire et de donner à chacun les moyens d'améliorer ses méthodes de classement et d'archivage. Certains pourraient dire que cela ne fait pas partie de la fonction d'archiviste mais la pratique nous montre qu'il est essentiel de passer

par cette étape si l'on veut disposer d'archives et ensuite de fonds d'archives structurés.

Une autre spécificité pour notre centre d'archives est la « jeunesse » des fonds. Très souvent, ce sont les fondateurs des associations environnementales ou des comités de quartiers ou les militants écologistes qui nous versent leurs archives. Nous avons donc la chance d'entendre le récit et les anecdotes liées à certains documents. Nous collectons donc aussi ces témoignages oraux afin d'offrir des sources complémentaires aux chercheurs. Régulièrement, ces rencontres font ressurgir des éléments de compréhension par rapport à un document et il arrive aussi régulièrement qu'après l'interview d'autres archives nous soient données.

Une particularité des archives que nous accueillons réside dans leur statut privé. En Belgique, cela signifie qu'elles ne sont pas concernées par la loi de 1955 sur les archives. C'est donc sur une base volontaire qu'une association, une personne ou une entreprise choisit de les conserver. Bien sûr, il existe des dispositions légales (loi sur les sociétés, législation sociale, protection de la vie privée) qui obligent les organisations à conserver durant une certaine période certaines pièces mais la loi n'exige pas la conservation définitive de celles-ci.

Ajoutons que pour protéger juridiquement le centre d'archives et le déposant ou le donateur d'archives, il faut rédiger et signer des contrats afin de prévoir les dispositions pour la conservation, le traitement, l'utilisation et la valorisation des archives. Le déposant, en plus d'être rassuré sur la qualité du traitement et de la conservation de ses archives doit être assuré du respect de règles définies pour la consultation de celles-ci. De son côté, le centre d'archives doit s'assurer que le don ou le dépôt ne sera pas contesté par les descendants ou les ayants droits du donateur ou déposant. Chaque convention est donc discutée et peut être différente pour chaque fonds.

Une autre caractéristique des archives privées vient de la diversité des documents et du pourcentage relativement peu élevé de séries. L'établissement de tableaux de tri est donc souvent compromis même si l'expérience de ce type d'archives nous permet de déterminer certaines règles générales.

Cette spécificité entraîne des difficultés aux différentes étapes du traitement lors de l'évaluation, par exemple. Les fonds comprennent des documents d'origines et de natures très variées, cela va des documents officiels en passant par des dossiers thématiques ou encore des documents très personnels ou très anecdotiques. Il n'est pas souvent aisé de pouvoir estimer d'emblée la valeur et l'intérêt de ses diverses composantes et donc d'opérer une sélection. Ceci impose souvent à l'archiviste d'établir le bordereau de versement.

Les opérations de classement et de description s'en trouvent également compliquées. On rencontre de temps en temps un classement structuré mais, souvent, celui d'origine a disparu, les dossiers se présentent en vrac, sans aucune inscription pour aider à connaître leur contenu. Il faut alors progressivement, après lecture des documents ou enquête auprès des producteurs, élaborer un plan de classement que l'on ne pourra valider qu'au terme de l'inventaire. Vu la diversité des documents, le travail d'analyse et de description peut s'avérer plus long. La description se fait généralement au niveau du dossier, voire de la pièce si nécessaire.

Les analyses réalisées pour chaque dossier doivent être construites de telle sorte que la recherche puisse être optimale par la suite. En effet, il faut non seulement décrire le dossier ou le document mais aussi se demander quelles informations seront recherchées pour celui-ci et les indiquer dans l'analyse. On ne peut donc se contenter d'indiquer que ce dossier comprend de la correspondance ou des textes de loi mais bien décrire le type de correspondance, les acteurs en présence, etc.

Enfin, nous ne pouvons évoquer ici les archives informatiques, mais il semble évident qu'étant contemporain de cette technologie complexe, l'archiviste doit constamment faire évoluer son point de vue et ses pratiques et que le traitement de disques durs de plusieurs gigas ne peut s'envisager de la même manière que celui de 100 mètres linéaires d'archives papier... Il arrive en effet régulièrement que nous recevions des archives papier et électroniques pour un même fonds d'archives.

En guise de conclusion : des questions

Dresser un rapide état des lieux des archives privées relatives à l'environnement met en lumière la diversité des sources ainsi que la diversité des supports. Quelle richesse pour illustrer l'histoire de l'environnement ! Mais cela suscite aussi de nombreuses questions.

Comment organiser la sauvegarde de ces archives ? Les producteurs d'archives sont variés, tant au niveau de la nature de leurs activités que de leurs champs d'action, de leur importance ou de leurs statuts.

Comment les repérer ? Comment les contacter ? Comment les convaincre d'organiser la gestion et le traitement de leurs archives, comment les persuader de les verser dans un centre d'archives ?

Inversement, on peut se demander s'il faut tout garder ? Par exemple, faut-il conserver toutes les archives des comités de quartier ou des associations de riverains ? Ne sont-elles pas trop anecdotiques, trop locales, trop partielles pour l'étude de l'environnement ? Nous pourrions rapidement répondre négativement à ces questions, toutefois, ce domaine de recherche est assez particulier. Ces archives ont autant d'intérêt au niveau local qu'à un niveau plus global car c'est la synergie qui existe entre ces deux niveaux qui permet l'étude de l'histoire de l'environnement. Il est donc essentiel de conserver

toutes ces archives, cependant, il est hélas matériellement impossible de le faire. Nous devons rester humble face à ce constat, la quantité d'archives à traiter est beaucoup trop importante, une sélection doit s'opérer.

A l'ère de la société de l'information et du web, il n'y a jamais eu autant de documents produits et de supports différents... Quels choix opérer ? Comment deviner aujourd'hui ce qui intéressera le chercheur demain ? Comment assurer la pérennité de ces données ? Ne va-t-on pas perdre une décennie complète d'archives vu la rapidité d'évolution des supports ?

Quels moyens disponibles ? Nécessaires pour assurer la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine.

Autant de questions à débattre et de partenariats à établir avec les acteurs, les autorités publiques et les chercheurs de cette déjà très longue histoire de l'environnement...